

N° 30 - Aménagement du lotissement du lotissement d'extension du réseau d'assainissement du village a été étudié par le service du génie rural
rural et la rue de le 9-11-70 et une première tranchée de travaux a été exécutée sur le programme 1971 subventionnée par le
secours et le logement départemental.

"au chemin" travaux
d'assainissement.

n° 8420 - 29.11.71

Travaux qui concernent la canalisation du ruisseau entre la rue de secours et la colline en provenance
du lotissement "au chemin" (R. 11 du projet) les travaux étaient prévus pour les années à venir. Ils pouvaient
être estimés à 15 000 F. La S.T. de l'édit communal qui a implémenté un lotissement en bordure de ce ruis-
seau est désireuse de voir réaliser cette tranchée de travaux, car des infiltrations nuisent à ceux
usés à l'entretien de certains sous-sols et par la suite le passage d'engrais et fumurements à
l'entretien de parcelles sera rendu impossible. Par ailleurs ce ruisseau est malsain en son état
actuel. Après entente avec le S.T. et l'arrondissement que la commune n'a pas de fonds libres, que
la proposition est avantageuse pour ~~elle~~ le com.^m, la solution suivante a été retenue:

coût du projet = 15 000 F

participation S.T. = 5 000 F

Reste à la charge de la Com.^m = 10 000 F travaux non subventionnés.

La S.T. se chargera de l'opération de financement de cette tranchée au moyen d'un versement en
capital de 5 000 F et d'un prêt qui serait consenti en 15 ans au taux de 5,5%. Le conseil commu-
nautaire que ces travaux sont prévus dans un proche avenir, qu'ils sont indispensables
et que les conditions de financement sont avantageuses pour la Com.^m accepte la proposition
de la S.T. Il a autorisé le Maire pour conclure le prêt par lequel la commune s'engage à
rembourser à la S.T. 15 annuités de 996 F 26 à compter du 3/11/72, à passer commande
de travaux et à encaisser la participation de 5 000 F.